

ICS: 11.060.10

*norme belge
enregistrée*

NBN EN ISO 7491

2e éd., novembre 2000

Indice de classement: S 32

Produits dentaires - Détermination de la stabilité de couleur (ISO 7491:2000)

Tandheelkundige materialen - Vaststelling van kleurstabiliteit (ISO 7491:2000)

Dental materials - Determination of colour stability (ISO 7491:2000)

Autorisation de publication: 22 novembre 2000

Remplace NBN EN 27491 (1992).

La présente norme européenne EN ISO 7491: 2000 a le statut d'une norme belge.

La présente norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français).



Bureau de Normalisation - Avenue de la Brabançonne 29 - 1000 Bruxelles - Belgique

Tél: +32 2 738 01 12 - Fax: +32 2 733 42 64 - E-mail: info@nbn.be - NBN Online: www.nbn.be
Banque 000-3255621-10 IBAN BE41 0003 2556 2110 BIC BPOTBEB1 TVA BE0880857592

ICS: 11.060.10

Geregistreeerde Belgische norm

NBN EN ISO 7491

2e uitg., november 2000

Normklasse: S 32

Tandheelkundige materialen - Vaststelling van kleurstabiliteit (ISO 7491:2000)

Produits dentaires - Détermination de la stabilité de couleur (ISO 7491:2000)

Dental materials - Determination of colour stability (ISO 7491:2000)

Toelating tot publicatie: 22 november 2000

Vervangt NBN EN 27491 (1992).

Deze Europese norm EN ISO 7491: 2000 heeft de status van een Belgische norm.

Deze Europese norm bestaat in drie officiële versies (Duits, Engels, Frans).



Bureau voor Normalisatie Brabançonnelaan 29 B-1000 Brussel België

Tel: +32 2 738 01 12 - Fax: +32 2 733 42 64 - E-mail: info@nbn.be - NBN Online: www.nbn.be

Bank 000-3255621-10 IBAN BE41 0003 2556 2110 BIC BPOTBEB1 BTW BE0880857592

NORME EUROPÉENNE
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

EN ISO 7491

Septembre 2000

ICS 01.006.10

Remplace EN 27491:1991

Version Française

Produits dentaires - Détermination de la stabilité de couleur (ISO
7491:2000)

Zahnärztliche Werkstoffe - Bestimmung der
Farbbeständigkeit (ISO 7491:2000)

Dental materials - Determination of colour stability (ISO
7491:2000)

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 1 septembre 2000.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Secrétariat Central: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Page 2
EN ISO 7491:2000

Avant-propos

Le texte de la norme internationale ISO 7491:2000 a été élaboré par le Comité Technique ISO/TC 106 "Art dentaire" en collaboration avec le Comité Technique CEN/TC 55 "Art dentaire" dont le secrétariat est tenu par le DIN.

La présente norme européenne remplace l'EN 27491:1991.

Cette norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en mars 2001, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en mars 2001.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette norme européenne en application: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

Notice d'entérinement

Le texte de la norme internationale ISO 7491:2000 a été approuvé par le CEN comme norme européenne sans aucune modification.

NOTE: Les références normatives aux normes internationales sont mentionnées en annexe ZA (normative).

Annexe ZA (normative)**Références normatives aux publications internationales avec leurs publications européennes correspondantes**

Cette norme européenne comporte par référence datée ou non datée des dispositions d'autres publications. Ces références normatives sont citées aux endroits appropriés dans le texte et les publications sont énumérées ci-après. Pour les références datées les amendements ou révisions ultérieurs de l'une quelconque de ces publications ne s'appliquent à cette norme européenne que s'ils y ont été incorporés par amendement ou révision. Pour les références non datées, la dernière édition de la publication à laquelle il est fait référence s'applique.

<u>Publication</u>	<u>Année</u>	<u>Titre</u>	<u>EN</u>	<u>Année</u>
ISO 3696	1987	Eau pour laboratoire à usage analytique - Spécification et méthodes d'essai	EN ISO 3696	1995
ISO 4892-2	1994	Plastiques - Méthodes d'exposition à des sources lumineuses de laboratoire - Partie 2: Sources à arc au xénon	EN ISO 4892-2	1999

NORME
INTERNATIONALE

ISO
7491

Deuxième édition
2000-09-01

**Produits dentaires — Détermination
de la stabilité de couleur**

Dental materials — Determination of colour stability



Numéro de référence
ISO 7491:2000(F)

© ISO 2000

PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

© ISO 2000

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO 7491 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 106, *Art dentaire*, sous-comité SC 2, *Produits pour prothèses dentaires*.

Cette deuxième édition annule et remplace la première édition (ISO 7491:1985), dont elle constitue une révision technique.

ISO 7491:2000(F)

Introduction

La stabilité de couleur est une caractéristique importante des produits dentaires et il est souhaitable que les Normes internationales définissant les spécifications de ces produits fassent référence aux méthodes d'essai décrites dans la présente Norme internationale.

Produits dentaires — Détermination de la stabilité de couleur

1 Domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie une méthode pour la détermination de la stabilité de couleur des produits dentaires après exposition à la lumière et à l'eau.

2 Références normatives

Les documents normatifs suivants contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Norme internationale. Pour les références datées, les amendements ultérieurs ou les révisions de ces publications ne s'appliquent pas. Toutefois, les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des documents normatifs indiqués ci-après. Pour les références non datées, la dernière édition du document normatif en référence s'applique. Les membres de l'ISO et de la CEI possèdent le registre des Normes internationales en vigueur.

ISO 3696, *Eau pour laboratoire à usage analytique — Spécification et méthodes d'essai*.

ISO 4892-2, *Plastiques — Méthodes d'exposition à des sources lumineuses de laboratoire — Partie 2: Sources à arc au xénon*.

Publication CIE n° 15.2, *Colorimétrie*.

3 Méthodes d'essai

3.1 Appareillage

3.1.1 Source de rayonnement

Lampe au xénon à pression moyenne, ayant une température de couleur comprise entre 5 000 K et 10 000 K et un éclairement lumineux de l'éprouvette de 150 000 lx. Tout écart de l'éclairement lumineux par rapport à la valeur moyenne à n'importe quel moment donné ne doit pas dépasser $\pm 10\%$ de la surface totale occupée par l'éprouvette (voir l'ISO 4892-2).

D'autres sources de rayonnement de performances comparables à celles de la lampe au xénon sont également acceptables.

Il est recommandé de remplacer la lampe au xénon et le filtre à ultraviolet (3.1.2) au bout de 1 500 h d'utilisation, en raison de la variation de l'intensité du rayonnement due au vieillissement. Il convient de mesurer l'éclairement lumineux au moyen d'un instrument de mesure approprié de l'éclairement lumineux et d'ajuster ce dernier en conséquence.

3.1.2 Filtre à ultraviolet, fait en verre borosilicaté et ayant un facteur de transmission inférieur à 1 % au-dessous de 300 nm et supérieur à 90 % au-dessus de 370 nm.